

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 7 JUIN 2021

Etaient présents : LECHARTIER Marc-Antoine, MERMILLON Éric, GALOT Cécile, COTTIER Boris, POCHET Eliane, EVRARD Franck, BLANC Jean-Marc, BARRAS Olivier, TOURNIER Frédéric.

Excusé : M. VUAILLAT Bernard pouvoir à M. LECHARTIER Marc-Antoine

Secrétaire de séance : M. EVRARD Franck

En préambule Monsieur le 1^{er} Adjoint rend hommage à M. Christian ARMAND, maire de PERON et Vice-Président de la Communauté d'agglo du pays de Gex. Lecture de l'hommage rendu par M. DUNAND Patrice Président de PGA.

1- Approbation du compte rendu du 12/04/2021

Une erreur s'est glissée concernant le point camping, elle sera rectifiée
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2- Revue des commissions & syndicats

-**Travaux route** : Devis en cours des entreprises colas et eurovia pour reprise d'enrobé à différents endroits et petits travaux, ces travaux devront être réalisés entre fin août et début septembre.

-**Camping** : Travaux en cours pour le bloc sanitaire, fin prévue début juillet si les approvisionnements en matériaux sont respectés

-**Bois et forêt** : bois en vente par la commune trois personnes ont répondu.

-**CCAS** : Café ambulant annulé faute de participant.

Festival tôt ou tard est annulé dans sa version habituelle. Maintien du festival pour les scolaires à l'automne.

Une demande d'aide a été faite pour une famille en difficulté.

-**Communication** : Le nouveau site internet est en cours de mise à jour en lien avec le service du CRI de L'agglomération du Pays de Gex.

- **Culture** : Le festival du cri de la goutte aura lieu le 24 juillet 2021.

-**RH** : Mr Curien a réussi son code.

-**Sécurité Incendie** : un devis est présenté pour le terrassement des bâches pour Forens et Noirecombe.

-**Tourisme** : création d'un Pass pour les différentes activités sur l'agglo.

-**SIEA** : Des travaux ont commencé sans autorisation, nous devons clarifier les choses avec eux.

-**SIVOS** : La livraison du bus scolaire est prévue pour les vacances de la toussaint.

Le recrutement pour le remplacement de Mme TISSOT Corinne qui fait valoir ses droits à la retraite est en cours.

Mme Mathieu démissionne du poste de présidente, une élection sera faite dans les jours à venir.

3- Délibérations

Subventions 2021 :

M. le 1^{er} adjoint présente deux demandes d'attribution de la subvention annuelle accordée aux associations du village qui en font la demande : Amicale des jeunes et Sou des écoles, une subvention de 200€ par association est accordée.

Cotisation ASA Ebelly Montplats : 79€

- DM 2 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6061 : Fournitures non stockables		0,60 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		0,60 €
D 2111-159 : Réserve foncière		8 210,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		8 210,00 €
D 231-203 : Reconstruction Epicerie Bar		50,00 €
D 231-205 : Aménagement Route de l'Abbaye		13 337,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		13 387,00 €
R 002 : Excédent antérieur reporté fonct		0,60 €
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc		0,60 €
R 132-205 : Aménagement Route de l'Abbaye		21 597,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		21 597,00 €

- Convention de servitude ENEDIS

M. le 1^{er} adjoint au Maire présente les projets de convention de servitude établi entre le ENEDIS et la Commune de Chézery-Forens.

Une convention de servitude est consentie à Enedis sur la parcelle AD 80 au lieu-dit Forens. Et une convention de servitude sur la parcelle AB36 au lieu-dit la petite Bossonna, le conseil accepte les termes de ces conventions.

- Propriété FAMY Jean-Claude :

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que le propriétaire des parcelles section I n°252, 312, 689, 744 et 745 contenance 1ha 01a 89ca, est décédé en 1985. Il y a plus de 30 ans. Il a par ailleurs obtenu des services cadastraux l'assurance que le dernier propriétaire est bien Monsieur FAMY Jean-Claude décédé le 14 juin 1985.

Ces parcelles reviennent à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

Le conseil exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons suivantes : création d'une piste forestière.

- Demande de subventions aménagement 1^{er} étage épicerie :

M. le 1^{er} adjoint au Maire expose au Conseil que dans le cadre de l'aménagement du 1^{er} étage du bâtiment 101, route de l'Abbaye, en salle polyvalente (salle associative et bureaux), la commune peut solliciter une subvention du Département au titre du soutien à l'investissement local et une subvention de l'Etat au titre de la DETR. Le conseil autorise Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions.

- Défense Incendie Demande de subvention :

M. le 1^{er} adjoint au Maire expose au Conseil que dans le cadre de l'installation des deux bâches incendie sur les hameaux de Noirecombe et Forens afin de renforcer la défense incendie, la commune peut solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR. Le conseil autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention.

4- Dossiers d'urbanisme 2020 :

Les dossiers d'urbanisme de l'année 2020 sont présentés au conseil.

5- Dérogations scolaires :

Deux demandes de dérogations scolaires ont été reçues en Mairie :

- Madame GIRARD Edith pour sa fille de 2 ans, afin de la scolariser à Valserhône.
- Monsieur LEGOUGE Denis pour son fils de 9 ans, scolarisé à l'école de Vouvray-Ochiaz.

Ces dérogations sont refusées.

6- Questions diverses

- Chemin rural du Grand Essert : une demande de la part de la famille COUTIER concernant le chemin rural derrière leur maison est en cours de réflexion, nous devons les contacter pour plus d'informations.
 - Un point est fait sur la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021.
 - Panneau Pocket : Adhésion de la commune à une application de communication par smartphone afin d'informer et d'alerter la population. Le coût pour 3 années est de 540€.
 - Deux réunions électorales sont prévues pour les élections départementales Mme BENIER le 11 juin 2021 à 18h30 et Mme LOUBET le 15 juin 2021 à 19h
 - Remerciements de la famille MARECHAL Serge
 - Le journal communal sera distribué fin juin début juillet
- Date du prochain conseil.
Lundi 5 juillet 2021 à 18h30.

Séance levée à 21h00

Le Maire,
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance
Franck EVRARD

